



VIOLENCES EN STATS : LE 3919 EN 2018

Chaque année, l'analyse des données issues des appels au "3919- Violences Femmes Info" met en relief les caractéristiques des violences faites aux femmes. En 2018, le nombre d'appels pris en charge a augmenté de 15%. **Focus sur 4 constantes** : les violences économiques, le manque de centres d'hébergement spécialisés, la violence des "ex", et les violences subies par les enfants.

En 2018, le « 3919 - Violences Femmes Infos » a recensé : 66 824 appels traitables avec 53 255 prises en charge téléphonique (+15% /2017).

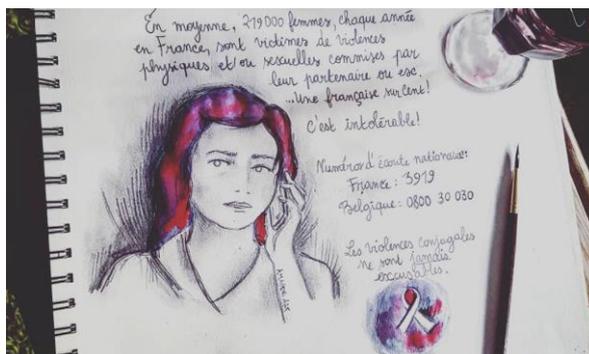
Dans la très grande majorité des cas : une femme victime d'un homme auteur de violences.

- 92% ont pour motif les violences conjugales, y compris le viol conjugal.
- 7% concernent des violences sexuelles (+35% /2017).
- 1.1% des violences sexuelles au travail (+82% /2017).
- 0.2% ont pour motif des mariages forcés.
- 0.1% des mutilations sexuelles.

- 98% des appels concernent une victime femme et dans 99% de ces situations l'agression est perpétrée par un homme.
- 37% des femmes victimes de violences conjugales ont déclaré avoir connu la plateforme d'écoute grâce aux recherches effectuées sur internet. Les femmes sont peu orientées par les professionnel.le.s vers le 3919.

Origine des appels

- 73% une femme victime
- 13% des membres de la famille
- 10% des proches (ami.e.s, voisin.e.s, collègues..)
- 2% de professionnel.le.s
- 2% autres
- 0.2% auteurs de violences



Je te tiens



Violences économiques
Seulement 51% des victimes ont un emploi.

Les enfants aussi



Co-victimes

94% des enfants sont exposés aux violences et 26 % sont maltraités.

Histoires sans fin



La violence des ex

1 an après la rupture, la violence continue dans 47% des cas.

Fuir. Mais où ?



Lieux de résidence

La question du logement est évoquée dans 83% des écoutes.

Violences économiques

Emploi, ressources, violences économiques et administratives, hébergement instable : une précarisation due aux violences qui freine les démarches juridiques, empêche la sortie de la violence et la reconstruction.

Des différences significatives sont constatées entre auteurs de violences et victimes en comparaison à la population générale. Les femmes victimes sont moins en emploi, ont moins de ressources et plus d'interruptions dans leur vie professionnelle que les auteurs de violences. Freins à l'autonomie et violences économiques sont des éléments récurrents dans les violences conjugales. Elles **maintiennent la victime dans une situation de dépendance et se poursuivent souvent après la séparation.**



51% des victimes seulement ont un emploi pour 72% (+ de 2/3) des auteurs. Cet écart est trois fois plus important au 3919 que dans la population générale.

29% des victimes sont sans emploi ou au chômage, pour 15% des agresseurs.

Tous les groupes socioprofessionnels sont représentés au 3919. Les violences conjugales affectent l'ensemble des femmes quel que soit leur groupe professionnel d'appartenance et leur statut d'activité. Lorsque les emplois sont précisés par les victimes on note :

- Pour les employé.es : 35% des victimes et 27% des agresseurs.
- Une surreprésentation des agresseurs chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (17% des auteurs et 10% des victimes) ainsi que chez les ouvriers (20% des auteurs et 5% des victimes).
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 22% des victimes et 25% des agresseurs.

Le taux d'emploi des femmes de nationalité étrangère (32%)



Lieu de résidence :

- 19% des femmes déclarent une situation d'hébergement complexe (Hôtel, 115, à la rue, chez un tiers, domicile du partenaire, autre).
- 58% des victimes veulent quitter le domicile conjugal. 19% seulement souhaitent le départ du partenaire.
- 21% des victimes ont effectué plusieurs départs du domicile habituel.
- Suite aux violences conjugales, 165 femmes ont été mise à la porte par leur agresseur (9%).

Les violences économiques sont révélées par 21% des victimes :

- Pour 49 % il s'agit de chantage économique.
- 26% dénoncent une non-participation aux charges et un contrôle des dépenses.
- 39% ont révélé être dépossédées de leurs ressources financières et/ou des moyens de paiement (subtilisation et confiscation).
- 173 femmes victimes ont déclaré avoir l'interdiction d'exercer une activité professionnelle.

précarité/chantage

Vivre chez
le bourreau

Enfants : violences subies et coups reçus



Malgré les violences conjugales, dans près d'une situation sur dix, l'enfant réside pourtant chez le père (6%) ou est en résidence alternée (5%).

Plus de 4 femmes sur 5 ont au moins un enfant (81%).

94% des victimes ont déclaré que leurs enfants sont exposés (témoins) aux violences et 26% qu'ils sont victimes de maltraitements.

- 48% des victimes déclarent avoir entre 2 et 3 enfants. Plus de 15 000 enfants au minimum seraient concernés par les violences au 3919.
- 94% des femmes (décrivant la situation de leurs enfants) indiquent qu'ils sont exposés aux violences et 26% qu'ils sont victimes de maltraitements directs.
- 97% des femmes indiquent peur, anxiété, angoisse et stress et 20% perte d'estime de soi et sentiment de culpabilité chez leur(s) enfant(s).
- Pour 11%, leur(s) enfant(s) manifeste(nt) également des signes de dépression, de lassitude et de fatigue.
- 56% se trouvent au domicile conjugal, 21% ont leur domicile propre (étudiant.e.s, majeur.e.s), 20% résident avec leur mères, 6% sont chez un tiers, en foyer ou en famille d'accueil.



Violences
sexuelles graves

Histoires sans fin



Souvent, la violence ne s'éteint pas après une rupture. Y compris pour les violences sexuelles.

22% des victimes dénoncent les violences de leur ex-partenaire et 47% des victimes ont déclaré que les violences se poursuivent plus de 1 an après la rupture.

L'auteur des violences est le partenaire régulier de la victime dans 78% des situations. Dans les 2/3 des cas (68%), les victimes résident avec le partenaire violent. Pour 43% de ces situations, la relation, avec ce dernier, dure depuis plus de 10 ans

Les déclarations de violences sexuelles ont augmenté de 35% en 2018. Dans ce domaine, le pire est aussi le plus fréquent.

Parmi celles qui osent en parler, 74% ont déclaré avoir été victime de violences sexuelles graves (viol ou tentative de viol, pratiques ou partenaires sexuels imposés).

Parmi elles, 304 victimes ont effectué des démarches auprès d'un service de police ou de gendarmerie (46%). Dans l'ensemble, elles déclarent le plus souvent avoir effectué un dépôt de plainte, et ce particulièrement, lorsqu'il y a la révélation d'un viol conjugal (71%).

77% des victimes décrivent de graves conséquences psychiques et physiques et 51% des conséquences sociales.

Je t'aime...
T'es tellement belle.
T'es où mon amour ?
Tu rentres quand ?
Rentre à la maison.
Tu fais quoi ?
Réponds.
Rentre tout de suite.
T'es avec qui ?
Tu vas le regretter.
Je te retrouverai.

Reconnaître la violence conjugale,
c'est pouvoir s'en libérer.
Appelez-nous maintenant.

 Solidarité
Femmes
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit

En 2018, 8% des femmes ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles dont 57% de viol conjugal.

En moyenne, les victimes subissent 2 formes de violences sexuelles.

Bien que les violences sexuelles au sein du couple restent peu dévoilées, le nombre de femmes se déclarant victimes de ces violences a augmenté de 16% entre 2014 et 2018.

- Le viol conjugal demeure la première violence sexuelle au sein du couple.
- 505 femmes soit 57% des femmes victimes de violences sexuelles ont ainsi déclaré en avoir été victime (+27%/2017).
- le harcèlement sexuel est également dénoncé par 24% des victimes.
- Pour 21% d'entre elles, on relève des pratiques sexuelles imposées.
- 10 femmes ont révélées être forcées à la prostitution et 25 femmes ont eu un.e partenaire sexuel.le imposé.e par l'agresseur.

Besoin urgent : des centres d'hébergement spécialisés.

Après les violences, la reconstruction d'une femme (et de ses enfants) implique une mise en sécurité et une chaîne de compétences spécialisées dans des lieux spécifiques pour femmes victimes de violences. L'hébergement en centre généraliste mixte (hommes et femmes) dans des lieux où sont reçus tous publics sont inadaptés et source de victimisation secondaire.

Des équipes professionnelles multidisciplinaires (psychologues, assistantes sociales, juristes) formées et expérimentées permettent un suivi, une reconstruction et une mise à distance des violences à long terme.

Un toit sur la tête

La cohabitation ou non avec l'auteur des violences constitue un enjeu important dans le parcours de sortie des violences conjugales.

Près de 83% des victimes de violences conjugales ont abordé la question du logement lors de l'entretien d'écoute. Lors de l'appel, plus de la moitié des femmes victimes de violences conjugales occupent encore le logement du couple ou celui du partenaire (56%, soit -2 pts / 2017).



Gérer les conséquences

Santé

Plus de 3/4 des victimes (8 461 femmes) ont témoigné des conséquences des violences conjugales sur leur santé.

Dans la majorité des situations, il s'agit de problèmes d'ordre psychologique :

- 9/10 déclarent ressentir de la peur, de l'anxiété, de l'angoisse et du stress (93%).
- 1 femme sur 2 (54%) : perte d'estime de soi, dépression, lassitude et fatigue
- Pour 6% : pensées suicidaires et tentatives de suicide.
- Pour 8% des conséquences physiques des violences conjugales ont été signalées.
- 101 victimes ont révélé une consommation abusive d'alcool, de drogues et autres stupéfiants.

Vie sociale

- 51% des victimes ont dénoncé les conséquences sociales, économiques et administratives des violences conjugales. Elles se traduisent principalement par :
 - Honte et sentiment de culpabilité (78%)
 - Isolement des victimes par l'agresseur (63%).
 - Une situation économique précaire signalée par un surendettement, un licenciement, un abandon du travail, de la scolarité ou d'une formation, et une dépendance financière, d'une mise sous tutelle (7%).
 - Une instabilité résidentielle pour 18% des victimes.

#3919

#solidaritefemmes

mobilisation
en images



Le 3 septembre, le 3/9/19, une vaste campagne de communication a été engagée pour faire connaître le 3919. Sur Instagram, elle s'est traduite par une mobilisation créative en images.



Des dizaines de créations en photo, vidéo, dessins, bd ont été postées pour illustrer et soutenir l'action du 3019 et le réseau Solidarité Femmes.

Nous en avons utilisé quelques unes pour illustrer ce communiqué, mais il y en a des centaines d'autres à découvrir en ligne !

La mobilisation continue !

